

Réaction de Roland CHASSAIN aux propos de SOS Racisme et de l'UEJF

« ...Quant à l'UMP Roland Chassain, qui a choisi de se retirer dans la 16^e circonscription des Bouches-du-Rhône (Arles) alors qu'il était en position de se maintenir, en confirmant son mot d'ordre du "tous contre Michel Vauzelle" (PS), il "s'est officiellement placé dans le camp du Front national", selon SOS Racisme.

Le maire des Saintes-Marie-de-la-Mer s'est également attiré les foudres de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), qui "appelle la direction de l'UMP à prendre les mesures nécessaires pour exclure Roland Chassain du parti", dans un communiqué... »

Pour le premier tour, dans un département et une région embourbées dans des affaires graves de corruption, détournement d'argent public et affaires politico-mafieuses, Roland CHASSAIN a fait campagne pour défendre l'honnêteté et l'efficacité.

Pour ces élections, avant même le premier tour il a appelé à faire barrage à Michel VAUZELLE. Pour le second tour, il respecte ses positions.

Le fondateur de SOS Racisme est Harlem DESIR. Il est aujourd'hui numéro 2 du PS et a été condamné en décembre 1998 à 18 mois de prison avec sursis et 30.000 francs d'amende pour avoir perçu des salaires fictifs d'une association lilloise en 1986 et 1987.

SOS Racisme est une association qui a été embourbées dans des affaires de financements occultes avec des dirigeants du PS.

La déclaration de SOS Racisme n'engage que ses membres et Roland CHASSAIN rappelle à cette association partisane que sa moralité publique ramène sa position à ce quelle vaut : pas grand-chose.

Roland CHASSAIN comprendrait la position de l'UEJF s'il n'était pas persuadé que cette association étudiante est également orientée.

Il condamne l'absence de réaction de l'UEJF à l'égard des propos du Président de la Région PACA, Michel VAUZELLE, lorsque celui a déclaré en 2010 « être fier d'être le président d'une grande région musulmane », propos discriminatoires et qui méritaient d'être condamnés par cette association.

Roland CHASSAIN estime que les positions de ces deux associations n'apporte rien de constructif et les appelle à respecter la démocratie, les valeurs républicaines, les électeurs français et la liberté des électeurs de l'UMP qui se prononceront dimanche 17 juin.